

La piscine des Andrans dynamise le territoire



le Mag de
l'Agglo



04
Retour
en images

06
L'Actu

08
Économie

10
Habitat

12
Urbanisme

17
Environnement

18
Agriculture

20
Eau

21
Culture

24
Tourisme

25
Sport

26
Mobilité

26
Mobilité

27
Aménagement
du territoire

28
Découverte
et patrimoine

29
Gastronomie

30
Nouveaux
commerces



**Chères habitantes,
Chers habitants
de Montélimar-Agglomération**

Projet phare pour notre territoire, la nouvelle piscine intercommunale des Andrans, située sur le territoire de la commune de Cléon d'Andran, est ouverte à tous depuis le 21 septembre. Équipée d'un nouveau bassin couvert en complément de sa structure extérieure, elle met fièrement la ruralité à l'honneur.

À l'heure où notre pays fait face à un manque criant d'infrastructures aquatiques, Montélimar-Agglomération a fait le choix inverse en apportant une réponse concrète, durable et de proximité. Car apprendre à nager et accéder à des équipements sportifs de qualité n'est pas un luxe : c'est une nécessité absolue pour nos familles, nos écoles et nos jeunes.

L'intensité des épisodes caniculaires de cet été est d'ailleurs venue le rappeler avec force : les centres aquatiques sont devenus des refuges de fraîcheur indispensables au bien-être de tous.

Le record de fréquentation enregistré au centre aquatique Aloha cet été (+55% entre juin et août 2026 par rapport à 2025) témoigne de cette attente du public.

En articulant l'offre entre le centre aquatique Aloha, le bassin de Châteauneuf-du-Rhône et désormais la piscine des Andrans, notre agglomération garantit un maillage territorial exemplaire où l'ensemble de nos bassins fonctionnent en parfaite synergie et complémentarité, au bénéfice des habitants de notre territoire.

Julien Cornillet
*Le Président de Montélimar-Agglomération
Maire de Montélimar*

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

Directeur de publication : Julien Cornillet • **Chef d'édition :** Stéphane Gauthier
• **Rédacteurs :** Simon Marachian, Marlène Honorat • Maison des Services Publics,
1, avenue Saint-Martin 26200 Montélimar • 04 75 00 64 41 • montelimar-agglo.fr
Crédits photos : Service Communication de Montélimar-Agglomération, Jean Delmarty
• **Création graphique :** Stéphane Pascalis - Service communication • **Impression :**
Imprimerie Bayle/Groupe Despesse • N°ISSN 2274-2298 . 34000 ex. Imprimés sur papier PEFC

De l'Écrit à l'Écran a fait de Montélimar la capitale du cinéma durant une semaine

Le festival De l'Écrit à l'Écran a fêté son 15^e anniversaire de la plus belle des manières : avec une sélection de films à nouveau irréprochable et quelques-uns des plus grands noms du cinéma français. Entre le 18 et le 24 septembre, plus de 35 000 spectateurs, dont 10 000 scolaires, se sont pressés dans les salles obscures montiliennes, au Palais de congrès et au Théâtre Émile-Loubet pour assister aux nombreuses projections en avant-première, rencontres, masterclass, sets musicaux et remises de prix.

On retiendra, pêle-mêle, quelques moments inoubliables : la remise du prix De l'écrit à l'écran à Daniel Auteuil par Robert Guédiguian et Ariane Ascaride (1) ; la remise du prix du Jeune talent à l'actrice Marilou Aussilloux (2) ; les mots forts de la réalisatrice Judith Godrèche venue présenter son dernier long-métrage (3) ; la grande fête des 15 ans avec les réalisateurs Olivier Nakache et Éric Toledano (4) ou encore la rencontre avec le si singulier Jean-Pierre Jeunet (5).

Un grand merci à tous les bénévoles engagés.



Ça s'est passé près de chez vous



80 agents des crèches de l'Agglo formés

Soucieuse de former ses agents régulièrement, Montélimar-Agglomération a organisé une journée pédagogique à l'espace Saint-Martin pour aborder le thème «Egalité filles - garçons». Le matin, une conférence/débat a été animée par le formateur Stéphane Coux. L'après-midi a ensuite été consacré à des ateliers avec analyses de jeux et jouets et mises en situations réelles. Au total, 80 personnes ont pu bénéficier de cette formation le 27 juillet à la salle Saint-Martin de Montélimar.



"Construire Chauvet 2", l'exposition évènement accueillie à la médiathèque

Durant tout le mois de septembre, la Médiathèque intercommunale Maurice Pic a accueilli une exposition unique. Intitulée "Construire Chauvet 2 : une aventure architecturale, scénographique et humaine" et conçue par le Syndicat mixte de l'Espace de restitution de la grotte Chauvet (SMERGC), cette exposition a montré les coulisses de la construction de Chauvet 2 à Vallon-Pont-d'Arc. L'occasion de prendre la mesure des défis techniques, architecturaux et humains relevés pour donner vie à ce projet exceptionnel au travers de nombreux supports. « Montélimar-Agglomération est fière d'accueillir cette exposition, montrée pour la première fois dans la Drôme », s'est réjouie Fabienne Menouar, vice-présidente déléguée à la Culture, lors du vernissage le 9 septembre.



Des centaines d'enfants enjoués grâce au Ludobus itinérant

Comme chaque année, le Ludobus itinérant, porté par Montélimar-Agglomération, a sillonné les communes du territoire en juillet pour proposer des journées jeux. Jeux en bois XXL, tapis d'exercice pour bébé, dinette, jeux de motricité... Ces rendez-vous quotidiens ont permis à des centaines de bambins de s'amuser dans un cadre bucolique. Une action dont l'objectif premier est de rompre l'isolement pour créer du lien entre les familles.



Cure de jouvence pour la salle des fêtes d'Ancône

Après plusieurs semaines de travaux, la salle des fêtes d'Ancône retrouve toute sa splendeur. L'équipement, construit au début des années 1980, nécessitait d'importants travaux : réfection de la toiture, changement des menuiseries, isolation, peinture... Une rénovation de 1,7 million d'euros soutenue par Montélimar-Agglomération à hauteur de 112 602€ grâce au fonds de concours "équipements sportifs terrestres". Pour marquer l'événement, le président de l'Agglomération, Julien Cornillet était présent lors de l'inauguration qui s'est tenue vendredi 25 septembre.

Découvrez la vidéo
Un été tous ensemble
dans notre territoire



Nouvelle piscine des Andrans : l'Agglo investit pour vous

La piscine des Andrans a ouvert ses portes aux usagers le 21 septembre à Cléon d'Andran. À l'intérieur, un bassin et des équipements en phase avec les besoins du territoire.



Montélimar-Agglomération met à disposition de ses habitants depuis le mois de septembre un nouvel équipement aquatique : la piscine des Andrans. Situé à Cléon d'Andran, l'établissement a accueilli les groupes scolaires dès le 14 septembre, avant l'ouverture au grand public le lundi suivant.

Une offre de service aquatique de proximité pour l'Est du territoire

Ce projet revêt un enjeu majeur en termes d'éducation à la nage et constitue un atout indéniable pour l'attractivité de l'Agglo. Ouverte toute l'année, la piscine des Andrans accueillera les scolaires comme le grand public pour la pratique de tout type d'activités aquatiques.

Les travaux ont consisté en la création d'un bassin couvert (de 3 à 4 lignes d'eau), d'un hall d'entrée, de vestiaires et d'aménagements paysagers à côté du bassin d'été existant (10 x 25 m). L'équipement est accessible toute l'année au public, aux associations ainsi qu'aux scolaires.

« La piscine de Cléon d'Andran illustre parfaitement la solidarité intercommunale qui nous est si chère : un équipement moderne, accessible à tous, fruit d'une volonté commune de servir l'intérêt général même au-delà des frontières administratives. Elle profitera directement à Montélimar en libérant de nombreux créneaux à la piscine d'Aloha, mais aussi à tout un bassin de vie qui en était dépourvu », détaille le président, Julien Cornillet.

« Avec la piscine des Andrans, nous souhaitons offrir aux habitants un équipement moderne, adapté aux besoins de notre territoire et ouvert à tous. Notre priorité est d'en faire un lieu de vie et de partage, où l'apprentissage de la natation pour nos enfants occupera une place centrale. »

Julien Duvoid
Vice-président
délégué aux équipements
intercommunaux



Le nouvel équipement

Un bassin de 8 x 25 m

→ 3 couloirs de nage réglementaires ou 4 couloirs classiques



Fréquentation

375 personnes
Fréquentation maximale instantanée sur l'ensemble du site

Vestiaires

Cabines
Individuelles, sanitaires et douches

Investissement

5,85M€ TTC

Isolation par l'extérieur
→ Gain de 200 MWh/an

Pompes à chaleur + une isolation performante bâtiments

Sobriété énergétique

Filtration billes de verre
→ Beaucoup moins de lavage du filtre

HORAIRE PISCINE DES ANDRANS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h-14h et 17h-20h / Mercredi : 12h-17h30
Fermé le week-end et pendant les petites vacances scolaires.
04 75 90 29 51
centresaquatiques@montelimar-agglo.fr



HORAIRE CENTRE AQUATIQUE ALOHA



Horaires élargis et nouveaux cours. Scannez ce QR code pour découvrir les tarifs et la plaquette de présentation de la saison 2026-2027.



L'implantation des entreprises boostée par l'Agglo

La marque B Logistic a obtenu un soutien de Montélimar-Agglomération pour son extension.

C'est une première sur le territoire. B Logistic, filiale d'ORA Groupe, a bénéficié du soutien de Montélimar-Agglomération à hauteur de 35 000€. Un soutien possible grâce à l'Aide à la rénovation de l'immobilier d'entreprise (ARIE). Son objectif ? Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, l'émergence de nouveaux secteurs d'activités et le développement des entreprises déjà installées.

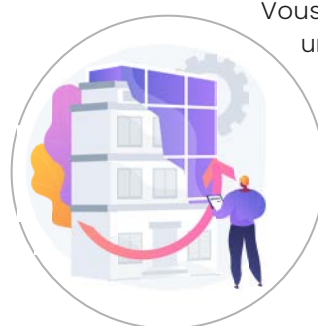
Un soutien bienvenu pour ce groupe familial implanté depuis plus de 40 ans à Sauzet (plus de 80 salariés sur place), qui va pouvoir développer son activité via l'entité B Logistic spécialisée dans la logistique externalisée (transport, stockage, préparation de commande, logistique événementiel, livraison...). Elle propose une aide sur mesure pour des entreprises issues de tous les secteurs d'activité. Afin d'accompagner son développement en France et



Les vice-présidents de Montélimar-Agglomération, Julien Duvoid et Patrice Guiraud, se sont rendus au siège de B Logistic, pour remettre le chèque au nom de la collectivité.

en Europe, B Logistic a sollicité l'aide de l'Agglomération pour financer une partie des travaux de son futur espace de stockage, actuellement en friche. Situé derrière son entrepôt principal, le nouveau bâtiment, d'une superficie de 6 000m², permettra de tripler la superficie de stockage et à terme, d'employer du personnel. La livraison des travaux est prévue pour la fin du premier trimestre 2027.

Aide ARIE : comment en bénéficier



Vous êtes une entreprise locale et avez un projet de rénovation ? Montélimar-Agglomération peut vous octroyer une subvention ! Celle-ci est plafonnée à 20% du montant total des dépenses éligibles. Le montant de l'aide ne peut dépasser 35 000€. L'attribution de cette aide ne relève pas d'un caractère automatique.

Les critères d'attribution :

- Travaux de **rénovation d'un bâti existant** (dont le coût minimum est de 100 000€ HT et dont l'acquisition est intervenue depuis moins de 2 ans), ainsi que les travaux de rénovation d'un bâti avec construction d'une extension dans un objectif de **densification des parcelles** ;
- Ancienneté et état de dégradation du bâti concerné par la rénovation ;
- Création d'emplois au regard du nombre de m² bâtis et non bâtis (densité d'emploi au m² construit / densité d'emploi à la parcelle aménagée) ;
- Qualité architecturale, paysagère et énergétique du projet immobilier ;
- Typologie d'activité liée au projet immobilier : priorité accordée aux entreprises relevant des secteurs industriels, artisanaux et du commerce de gros.
- L'entreprise doit s'engager à garder son activité sur le site pendant 5 ans.

Plus d'infos : service.economie@montelimar-agglo.fr

Découvrez le nouveau Guide de l'étudiant et de la formation continue

Montélimar-Agglomération met à votre disposition un nouveau support dont l'objectif est de présenter l'ensemble des formations possibles sur le territoire ; il s'adresse aux étudiants ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle.



Votre guide



Montélimar-Agglomération soutient le projet d'implantation des EPR2 en Tricastin



La préfète de la Drôme, Marie-Aimée Gaspari, la sénatrice de la Drôme, Marie-Pierre Mouton, le président du Département de la Drôme, Franck Soullignac, et les présidents des neuf intercommunalités impliquées, se sont réunis à Pierrelatte lors du comité stratégique du lundi 31 août. Au total, une trentaine d'élus et acteurs économiques était présent pour affirmer son soutien au projet d'implantation EPR2 en Tricastin.

Le site de Tricastin est candidat pour accueillir deux réacteurs EPR2. Fort de 70 ans d'histoire nucléaire et d'une étroite collaboration entre les collectivités du territoire, dont Montélimar-Agglomération, le projet a de quoi séduire.

Candidat à l'accueil de l'une des sept paires de réacteurs de dernière génération dénommés EPR2, Tricastin Grand Sud est un territoire riche de capacités industrielles, foncières, logistiques et humaines déjà réunies et opérationnelles. Neuf intercommunalités, trois régions et quatre départements, le Territoire d'Industrie, les CCI, les entreprises forment un interlocuteur unique pour l'État et EDF.

Montélimar-Agglomération soutient activement ce projet de territoire, le seul en France à réunir toute la chaîne de valeur nucléaire, de la conversion au démantèlement, sur un rayon rapproché. « Le projet d'implantation des réacteurs EPR2 à Tricastin présente bien des atouts pour notre bassin de vie, avec des retombées concrètes pour tous, aussi bien en matière de souveraineté énergétique que de développement économique, d'emploi et d'attractivité », a salué Julien Cornillet, président de Montélimar-Agglomération.

Votre mobilisation est primordiale !

Face à cet enjeu, les acteurs du territoire se mobilisent : élus, entreprises, acteurs économiques, associations... Aujourd'hui, les habitants et usagers du territoire peuvent faire entendre leur voix. Il s'agit d'adresser un message clair aux décideurs nationaux et de témoigner de notre volonté commune de construire l'avenir énergétique et économique de notre territoire.

Exprimez votre soutien en quelques clics en signant le formulaire



Tricastin Grand Sud c'est :

12 000 emplois directs

70 ans d'histoire nucléaire

135 hectares prévus pour l'implantation

9 intercommunalités

3 Régions (AuRA, PACA, Occitanie)

4 Départements (Ardèche, Drôme, Gard, Vaucluse)

68% des riverains sont favorables à deux EPR2

89% font confiance à EDF pour la sûreté du site (Sondage IPSOS-BVA 2025 pour EDF)

Plus de 1 500 signatures de soutien



Montélimar-Agglomération encourage les modes d'habitat innovant

Un appel à projet a été lancé sur la thématique de l'habitat innovant. Vous avez jusqu'au 31 octobre pour candidater.

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat 2021-2027, Montélimar-Agglomération soutient les porteurs de projets qui réinventent la production de logements sur le territoire.

L'objectif

Transformer friches, bâtiments vacants et dents creuses en programmes de logements innovants, qualitatifs, adaptés aux nouveaux modes de vie et aux défis d'une communauté d'agglomération sobre, résiliente, inclusive et productive.

Les lieux ciblés

- Des bâtiments vacants plus de 2 ans, sous-occupés, dégradés, en friche (hors zone commerciale ou d'activité économique),
- Des terrains nécessitant démolition, désamiantage ou dépollution (bâti ou non),
- Des terrains nus en "dent creuse", c'est-à-dire inclus dans des espaces urbanisés déjà bien desservis en réseaux, équipements et services.

« Ce dispositif, qui s'inscrit pleinement dans les enjeux de sobriété foncière et de qualité de l'habitat, aura vocation à donner l'exemple sur notre territoire. Les projets sélectionnés seront des locomotives pour construire l'Agglo de demain. »



Anthony Célérien
Vice-président délégué
à l'habitat et au logement

Pour connaître le règlement
du Programme Local
de l'Habitat :



En pratique

- Ouvert à toutes les communes de l'Agglomération
- Minimum 4 logements par projet

➔ **Montant de la subvention**
25% du coût de l'opération, dans la limite d'un montant global de dépenses éligibles plafonné à 240 000€ HT. Soit une subvention maximale de 60 000€ par opération.

➔ **Qui peut candidater ?**
Promoteurs, bailleurs publics, opérateurs publics/privés, associations, collectifs d'habitants et communes. Soit une subvention maximale de 60 000€ par opération.

➔ **Calendrier**
- Jusqu'au 31 octobre
- Dossiers à transmettre à service.habitat@montelimar-agglo.fr
- Annonce des lauréats en décembre 2026.

Une nouvelle présidence pour Montélimar-Agglomération Habitat (MAH)

MAH opère sa mue. Sous la houlette de son nouveau président, Anthony Célérien, le bailleur social va dévoiler sa nouvelle identité : Orélia. Alors que se poursuivent le renouvellement et la modernisation de son parc immobilier.

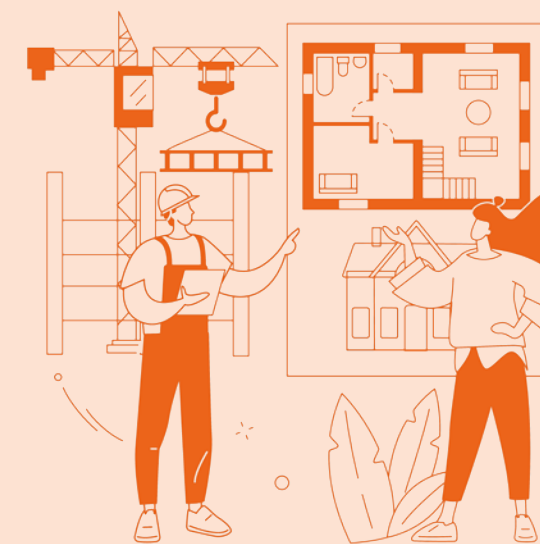
Le 25 juin dernier, Jean-François Sicot, directeur général de Montélimar-Agglomération Habitat a officiellement présenté à l'ensemble de ses collaborateurs son nouveau président, Anthony Célérien, maire de Puy-Saint-Martin et vice-président délégué à l'Habitat et au Logement de Montélimar-Agglomération.

Un moment marqué par la passation avec Norbert Graves, président-directeur général sortant, qui a rappelé les nombreuses réalisations menées ces dernières années et les grands projets engagés, parmi lesquels les réhabilitations des résidences Le Plan, Grangeneuve, Europe I et II ainsi que la construction du domaine Gambus (photo ci-dessous) et de la résidence Catalins II (livraison fin 2026). Dans la continuité de la stratégie engagée, le président, Anthony Célérien, poursuivra l'ambition de

Montélimar-Agglomération Habitat de développer et construire des logements sur le territoire afin de répondre aux besoins croissants des habitants et de favoriser l'accès à un habitat de qualité et durable pour tous.

« C'est une réelle fierté de prendre la présidence de Montélimar Agglomération Habitat. Une fierté qui s'accompagne d'un devoir : celui de poursuivre, de mener à bien, et d'imaginer, en collaboration avec les équipes en place, les projets qui contribueront au développement et à l'attractivité de notre territoire. »

Anthony Célérien
Vice-président délégué
à l'habitat et au logement



Inauguré le 9 octobre, le Domaine Gambus (44, vieille route du Teil) est composé de 40 nouveaux logements (11 T2, 22 T3, 7 T4) offrant confort, performance et qualité de vie à ses nouveaux habitants. Ce programme illustre pleinement l'engagement d'Orélia (ex-MAH) en faveur d'un habitat durable, accessible et respectueux de l'environnement.



MAH devient Orélia

Dans le cadre de son développement et de sa nouvelle dynamique sur le territoire, **Montélimar-Agglomération Habitat change d'identité et devient désormais Orélia** (Opérateur de Réhabilitation et d'Édification de Logements et de solutions immobilières pour l'Agglomération montilienne) à compter du 9 octobre 2026. : « Une nouvelle ère débute,

avec toujours plus d'ambitions, détaille le nouveau président Anthony Célérien. Avec Orélia, nous nous affirmons comme une structure tournée vers l'avenir et consciente des enjeux de demain, tout en revendiquant un savoir-faire en matière de construction et de qualité de logement. »

Maison intercommunale des projets

Un guichet unique pour vous orienter

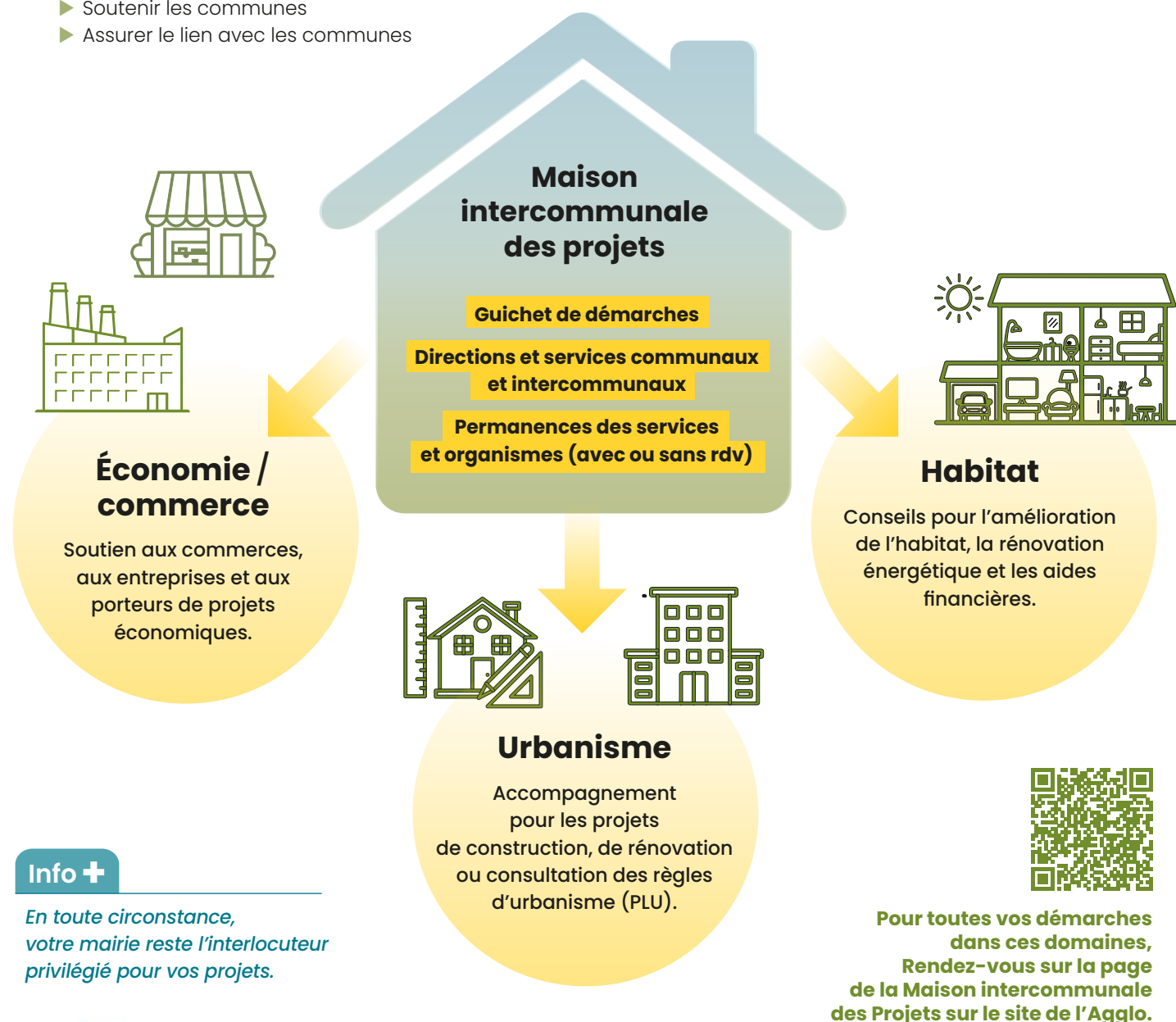
Créée en 2024, la Maison intercommunale des projets (MIP) est un guichet unique ouvert à tous les porteurs de projets qui concerne les domaines de l'urbanisme, l'habitat et l'économie/commerce. C'est un espace de conseil, d'information pour accueillir, orienter (procédures, aides...), faciliter les démarches et simplifier l'accès aux services publics.

Cinq missions à l'échelle intercommunale

- Informer
- Orienter
- Accompagner les projets
- Soutenir les communes
- Assurer le lien avec les communes

Trois missions à l'échelle de Montélimar

- Informer sur le territoire montilien
- Enregistrer les demandes d'urbanisme
- Être la porte d'entrée des services municipaux



2, rue du 45^e Régiment de Transmissions, Montélimar
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le lundi et jeudi de 13h30 à 16h30.
maisondesprojets@montelimar-agglo.fr / 04 75 00 25 21



Montélimar Agglo 2040

PLUi-H

LETTRE D'INFO N°2

SEPTEMBRE 2026



JULIEN CORNILLET
Président de l'agglomération

LE PLUi-H AVANCE !

Après une phase de diagnostic du territoire et une phase de concertation avec les acteurs locaux et la population, la construction du PLUi-H s'est poursuivie ces derniers mois avec la **rédaction du Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD)**, une des pièces maîtresses du PLUi-H.



Une grande étape a été franchie pour notre territoire et le PLUi-H ! Les orientations stratégiques inscrites dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** ont fait l'objet de débats en conseils municipaux et au conseil communautaire fin 2025. Cette étape permet d'acter la feuille de route fixée en matière d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie. L'objectif principal est d'aménager et de ménager notre **territoire** pour qu'il soit **vivant** à l'horizon 2040, soit un territoire :

- où les habitants vivent en bonne santé dans un environnement sain et propice au bien-être
- dynamique et attractif qui crée des opportunités pour tous, avec une démographie positive bien qu'en baisse par rapport aux années passées, un renforcement de l'emploi et une remise à niveau des équipements/services
- résilient et capable de s'adapter aux transitions climatiques, énergétiques et sociales
- où la vie des espèces et des milieux naturels est préservée et valorisée.

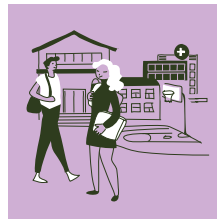


DIRECTION URBANISME ET HABITAT
Maison des services publics
1 avenue Saint-Martin 26200 Montélimar
04 75 00 64 41 www.montelimar-agglo.fr

QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), pièce obligatoire du PLUi-H, est **le projet stratégique de territoire à l'horizon 2040**.

Il s'agit de la vision à moyen terme de l'aménagement du territoire, sur des thématiques définies par le Code de l'urbanisme :



ÉQUIPEMENT
ET SERVICE



ENVIRONNEMENT



RESSOURCES
ET ÉNERGIE



PAYSAGE
ET PATRIMOINE



MOBILITÉS ET
DÉPLACEMENTS



DÉMOGRAPHIE
ET HABITAT



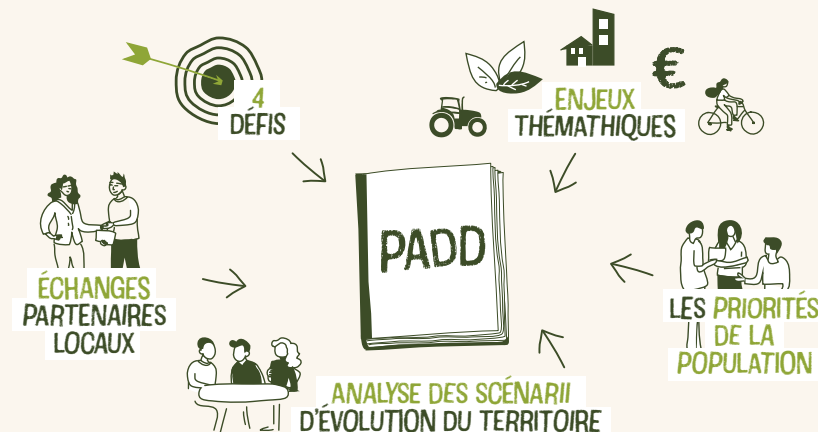
ÉCONOMIE
ET COMMERCE



AGRICULTURE

COMMENT A ÉTÉ CONSTRUIT LE PADD DE MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION ?

Cette **pièce stratégique** a été **construite en collaboration avec les élus communaux et en concertation avec les partenaires, les acteurs du territoire et la population**. Elle tient compte des enjeux thématiques issus du diagnostic du territoire, des résultats du questionnaire à destination de la population, des réflexions émises dans le cadre d'un Forum au travers de 3 scénarii prospectifs, des échanges avec les partenaires locaux et des défis qui s'imposent au territoire.



La construction du PADD a débouché sur un projet de territoire à l'horizon 2040 qui œuvre en faveur d'un cadre de vie agréable, favorable à la santé, d'une économie dynamique, d'une croissance démographique raisonnée et d'une nature préservée pour un territoire vivant en 2040.

Les orientations générales du PADD sont structurées autour d'un axe transversal et de 3 axes thématiques.



Découvrez la vidéo dédiée aux défis du territoire en flashant ce QR Code !

Axe transversal



Axe transversal, fil rouge du projet de territoire qui a pour but d'inscrire le territoire dans une démarche de transition et d'adaptation au changement climatique. Son ambition est de promouvoir un urbanisme favorable à la santé et de trouver un équilibre entre développement du territoire et préservation des ressources naturelles.

- Protéger la ressource en eau et assurer la gestion durable de ses usages.
- Favoriser un urbanisme qui prenne soin du territoire et de ses habitants.
- Permettre un urbanisme de proximité, bioclimatique, sobre et résilient.
- Encourager le recyclage de la matière.
- Accompagner la transition énergétique.

AXE 2



Promouvoir un développement économique adapté aux besoins et pourvoyeur d'emplois.

Son ambition est de maintenir une économie de services de proximité, de renforcer l'économie productive et la recherche et de concilier dynamique économique et sobriété foncière.

- Soutenir les filières économiques en place, accompagner leurs évolutions et accueillir de nouvelles filières.
- Développer une stratégie d'optimisation foncière et immobilière au service du dynamisme économique local et de la qualité des espaces dédiés.
- Renforcer le rôle des centres-villes et centres-bourgs comme lieux moteurs de vie économique et sociale.
- Encourager les synergies, les services supports aux entreprises et le secteur de la formation.
- Élaborer des projets de développement mixtes et innovants autour des pôles gare/halte.

3 axes thématiques



AXE 1

Investir nos villes et villages pour assurer une qualité de vie durable. Son ambition est d'intensifier nos cœurs de bourgs pour renforcer leur attractivité, favoriser l'accès aux logements, services et équipements pour tous, à tout âge et déployer les mobilités durables.

- Accompagner l'évolution démographique attendue à l'horizon 2040 et permettre un développement structuré du territoire.
- Offrir un parcours résidentiel adapté et accessible pour tous les habitants d'aujourd'hui et de demain.
- Favoriser la santé et la qualité de vie à toutes les échelles.
- Permettre l'accès de tous aux services, équipements et espaces publics.
- Déployer une stratégie de mobilité durable.

AXE 3



Préserver et valoriser les espaces naturels, agricoles et forestiers, les paysages et le patrimoine bâti comme piliers du territoire et de son identité.

Son ambition est de protéger notre environnement, notre biodiversité et nos patrimoines, garants d'un territoire vivant et de renforcer les continuités écologiques.

- Préserver durablement les espaces agricoles, naturels et forestiers.
- Renforcer les continuités écologiques du territoire (Trame Verte et Bleue).
- Maintenir et renforcer la biodiversité pour un territoire vivant.
- Valoriser le patrimoine bâti et les paysages remarquables.

Ces grandes orientations ont fait l'objet d'une présentation et d'échanges avec les administrés lors de deux réunions publiques les 24 et 25 septembre 2025. Elles ont aussi fait l'objet de débats au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire à la fin de l'année 2025 ce qui signifie qu'une étape a été franchie dans l'élaboration du PLUi-H de Montélimar Agglomération : le projet stratégique de territoire (PADD) est désormais construit et il est maintenant temps de passer à la traduction réglementaire !

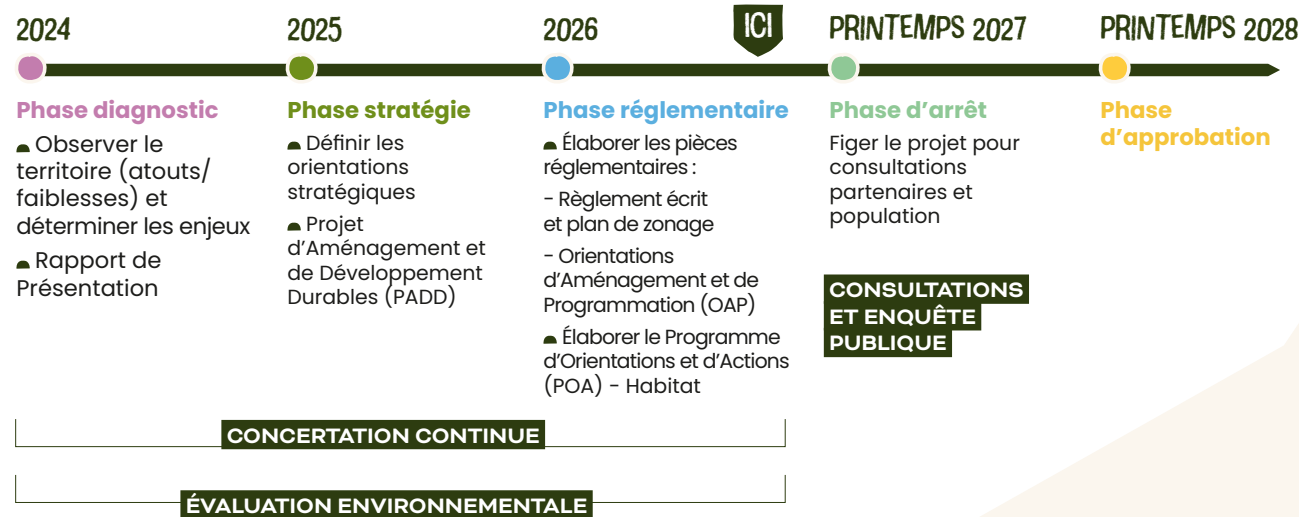


Retrouvez le support de ces réunions publiques en flashant ce QR code



Découvrez la vidéo dédiée au PADD en flashant ce QR Code

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?



COMMENT RESTER INFORMÉ ?



RÉGINA CAPELLO

Vice-présidente déléguée à l'Aménagement du territoire et Relations avec les communes



Comment s'informer ?

- ▲ Lettre d'info du PLUi-H
- ▲ Mag' de l'Agglo
- ▲ Actualités sur le site internet de l'Agglo
- ▲ Réunions publiques

Comment participer ?

Nous écrire

- ▲ à plui.concertation@montelimar-agglo.fr
- ▲ sur les registres de concertation présents en mairies et à la Maison Intercommunale des Projets, quartier Saint-Martin, 26200 MONTÉLIMAR
- ▲ à Communauté d'Agglomération MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION, Maison des Services Publics, 1 avenue Saint-Martin, 26200 MONTÉLIMAR.

L'année d'élaboration du diagnostic et des orientations stratégiques du PLUi-H a permis d'informer et consulter la population et acteurs du territoire afin de partager le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** grâce à : 1 questionnaire à la population et 5 ateliers thématiques avec 250 élus et acteurs, en phase diagnostic, mais aussi 1 forum des acteurs du territoire avec 71 participants et 2 réunions publiques pour présenter et échanger sur le PADD.

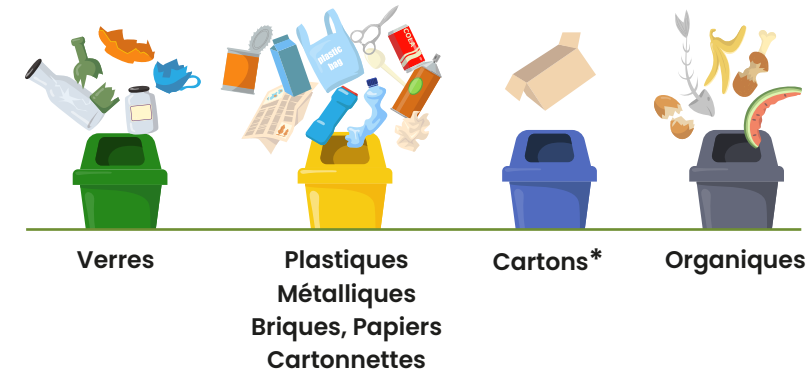
En parallèle, la collectivité a reçu et enregistré 350 courriers faisant part de projets et demandes à étudier.

Si vous ne l'avez pas encore fait et que vous avez un projet qui pourrait être cohérent avec le PADD, il est encore temps d'informer, par écrit, la collectivité qui l'étudiera dans les mois à venir (voir détail encart à droite).



Tri des déchets : s'engager pour un avenir durable

Il est indispensable de trier les déchets dans les conteneurs prévus à cet effet afin qu'ils puissent être recyclés. Rappel des bonnes pratiques.



*Les habitants de Montélimar-Agglomération doivent déposer leurs cartons dans les déchèteries ou dans les conteneurs bleus spécifiques mis en place à côté de certains points de tri.

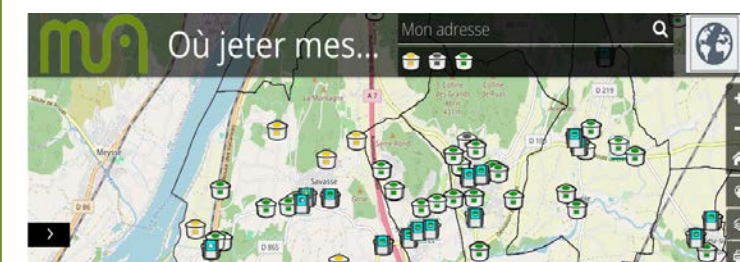


Des conteneurs semi-enterrés et enterrés sont progressivement installés sur les communes de l'Agglo. De nombreuses communes sont déjà équipées de ces conteneurs. Cela a permis de diviser la fréquence de ramassage des ordures ménagères par deux.

NOUVEAU



Une carte interactive permet aux habitants de Montélimar-Agglomération de connaître **la localisation de tous les conteneurs verre, carton, ou emballage/papiers.**



Sur les biodéchets, l'Agglo met le paquet !

Compostage partagé : devenez référent de site

Depuis plusieurs années, l'Agglo installe, en accord avec les communes, des sites de compostage partagé afin de permettre aux administrés de trier et de valoriser leurs biodéchets. L'Agglo propose et finance une formation de référent de site pour les administrés qui souhaiteraient s'investir dans le suivi et la gestion d'un site de compostage partagé dans leur commune ou leur quartier.

Plus d'infos : dechets@montelimar-agglo.fr

Avec l'Agglo, faites l'acquisition d'un composteur individuel

Montélimar-Agglomération fournit des composteurs individuels à un tarif préférentiel de 30€ à ses administrés. L'association d'insertion XP2i les fabrique et les distribue. Après avoir fait les démarches pour commander leur composteur, les administrés sont accueillis lors de permanences sur le site XP2i à Puygiron afin de recevoir des informations sur son montage et les bons usages.

Commandez votre composteur individuel (269 litres, un par foyer) au 04 75 00 64 41, dechets@montelimar-agglo.fr ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site de l'Agglo à la rubrique : déchets/le compost.

Rendez-vous à la déchetterie pour chercher du compost

Montélimar-Agglomération propose régulièrement des distributions de compost à la déchetterie intercommunale de Saulce-sur-Rhône, n'attendez plus et venez récupérer ce véritable or brun pour votre jardin !



Jean-Luc Zanon
Vice-président aux déchets

« À l'entame d'un nouveau mandat, nous poursuivons notre stratégie de déploiement des conteneurs sur le territoire couplée à une importante action de sensibilisation au tri, plus que jamais essentiel. »

La transmission agricole : un enjeu majeur pour notre territoire

Damien Lagier, vice-président à l'agriculture et à la transition écologique présente le nouvel accompagnement de l'Agglo autour de la transmission agricole.

Damien Lagier, pourquoi Montélimar-Agglomération a choisi de s'engager dans la transmission agricole ?

« De nombreuses raisons nous ont poussés à répondre à cet enjeu. Depuis 2025, la Maison de l'agriculture de Montélimar-Agglomération a démarré un travail pour faciliter la transmission car le renouvellement de génération agricole est un enjeu national. Il est d'autant plus important localement car les surfaces agricoles de l'Agglomération représentent 40% du territoire. Pas moins de 360 exploitations y sont installées et proposent une agriculture diversifiée : élevage, maraîchage... En s'engageant en faveur de la transmission agricole, c'est aussi un moyen pour nous de mener un travail de pédagogie autour du regroupement foncier qui contraint l'acquisition des jeunes agriculteurs.

Comment se traduit cet accompagnement ?

L'accompagnement que la Maison de l'agriculture propose se décline en deux axes : le soutien dans le montage de dossiers qui comprend la définition de leur modèle de transmission (terres, habitation, bâtiments...), la mise en lien avec des porteurs de projets appropriés ainsi que la recherche d'aides à l'installation auprès de l'État, la Région etc. Ensuite, nous accompagnons les porteurs de projet en créant du lien et organisons également des temps forts réguliers comme Les cafés installation/transmission. Je précise que cet accompagnement n'est pas une substitution mais bien un travail de partenariat avec les acteurs (l'ADEAR, Chambre d'agriculture, la SAFER, Terres de lien etc) qui mènent déjà un travail important sur ce sujet. Notre objectif est simple : maintenir notre agriculture locale pour qu'elle continue à faire vivre le territoire et qu'elle soit capable de créer de l'attractivité économique.



Notre travail de veille agricole pour connaître les exploitations transmissibles va être facilité prochainement avec l'instauration d'un référent agricole par commune. Cela nous permettra d'avoir un relai de proximité.

Pourquoi est-ce primordial d'anticiper sa transmission ?

Anticiper la transmission, c'est préparer sereinement l'avenir de sa ferme. Dès 55 ans, engager la réflexion permet de valoriser au mieux son exploitation, transmettre progressivement son savoir-faire et sécuriser son projet de retraite. Idéalement, il faut la prévoir dès 55 ans car identifier un repreneur demande du temps. Une transmission préparée plusieurs années à l'avance, c'est plus de choix, moins de stress et davantage de chances de réussir son départ comme l'installation de la nouvelle génération. Anticiper permet aussi de préserver la valeur de son exploitation. L'agriculteur peut également étudier les solutions juridiques et fiscales les plus adaptées, et limiter certains coûts de transmission et de faciliter l'installation du repreneur.

Quelles démarches à entreprendre pour en bénéficier et le découvrir ?

Nous invitons les agriculteurs à contacter la Maison de l'agriculture basée à Cléon d'Andran. Ils peuvent aussi profiter de deux temps forts : **mardi 13 octobre de 17h à 20h chez Fanny Achard (chemin des Ecolezeaux à Sauzet) et lundi 16 novembre de 10h à 12h à la Maison de l'agriculture.** Sur place, des agricultrices qui ont transmises leurs fermes, feront leur retour d'expériences et échangeront avec les participants. »

**Inscriptions & renseignements : 06 26 72 39 39
celine.thiebaut@montelimar-agglo.fr**

L'agriculture dans l'Agglo

3 000 personnes concernées par l'emploi agricole

360 exploitations

40% de terres agricoles



Agenda des actions en lien avec la Maison de l'Agriculture

Journée d'atelier du "collectif femmes agricultrices"

18 octobre - 9h à 16h30

Salettes (Organisée par le CIVAM)

Des travailleuses agricoles aborderont le thème «Prévenir l'épuisement professionnel et renforcer ses ressources au quotidien».

Inscription gratuite : 06 86 58 43 89 ou coordination.civam26@gmail.com

Festival Alimenterre

15 octobre > 30 novembre

Retrouvez toutes les informations sur les films, les dates et événements proches de chez vous sur : www.alimenterre.org/

les-seances

Comité de pilotage du PAT

17 novembre - 14h à

17h salle des fêtes de Montboucher-sur-Jabron

Participez au bilan des actions 2024-2026 réalisées par le Service Agriculture Alimentation et Forêt & contribuez à la stratégie agricole et alimentaire de 2027-2029.

Fertilisation azotée : pensez au drone

Montélimar-Agglomération propose aux agriculteurs une méthode technique pour optimiser l'utilisation de l'azote.



Le saviez-vous ? Depuis 2025, les services Agriculture, Alimentation et Forêts (SAAF) et Eau et Assainissement (SEA) de Montélimar-Agglomération accompagnent les agriculteurs du territoire dans l'optimisation de la fertilisation azotée de leurs cultures.

Cette action, menée avec l'agronome Aurore Magnon (AM FormaConseil 26), vise à produire mieux tout en préservant les ressources en eau.

Près de 400 hectares concernés en 2026

Pour ajuster les apports au plus près des besoins des cultures, un drone équipé de capteurs multispectraux survole les parcelles. En analysant certaines longueurs d'onde invisibles à l'œil humain, ils permettent d'évaluer l'état de santé et la vigueur des cultures. Les données collectées sont ensuite utilisées par les tracteurs pour adapter automatiquement les doses d'engrais à chaque secteur du champ.

En 2026, cette démarche a concerné **22 agriculteurs** et près de 400 hectares, en priorité sur les secteurs alimentant les captages d'eau potable. Face à ce succès, Montélimar-Agglomération poursuivra cette action qui démontre que les nouvelles technologies peuvent contribuer à une agriculture à la fois performante, économique et respectueuse de l'environnement.

Afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre, les agriculteurs du territoire sont invités à se rapprocher du service Agriculture, Alimentation et Forêts (SAAF), qui se tient à leur disposition pour présenter cette méthode et répondre à toutes leurs questions.

Des résultats très encourageants

Apports réduits (en moyenne) tout en maintenant les objectifs agronomiques

Blé

- 20 unités d'azote/hectare

environ 30% de moins qu'avec une fertilisation conventionnelle.

Colza

- 75 unités d'azote/hectare

environ 50% d'apports en moins.



Vous avez dit fertilisation azotée ?

L'azote est un élément indispensable à la croissance des plantes. Absorbé principalement sous forme de nitrates, il leur permet de développer leurs feuilles, leurs tiges et leurs grains. Cependant, lorsque les quantités apportées dépassent les besoins de la culture, l'azote non consommé reste dans le sol. Les pluies peuvent alors entraîner ces nitrates vers les nappes phréatiques et les cours d'eau, dégradant ainsi la qualité de la ressource en eau.

Maison de l'Agriculture

**135c, Chemin du Bec de Jus
Cléon d'Andran
Tél. : 04 75 00 64 41.**



Une conduite déplacée pour préserver le Roubion

Dans le cadre de son engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques, l'Agglo réalise actuellement des travaux de déviation d'une conduite d'adduction d'eau potable sur les communes de Sauzet et de Savasse.

Une canalisation stratégique, qui alimente le réservoir de Narbonne depuis La Laupie et dessert le centre-ville de Montélimar, doit être déplacée afin de permettre la suppression du seuil « Chanu » sur le Roubion. Menée en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Roubion-Jabron (SMBRJ), cette opération vise à restaurer la continuité écologique du cours d'eau, classé en zone Natura 2000, en facilitant notamment la circulation des poissons. Elle permettra également de renforcer la sécurité de l'alimentation en eau potable en réduisant la vulnérabilité de la canalisation aux phénomènes de crue, celle-ci ayant déjà été mise à nu en 2014. Les travaux comprennent la pose d'environ 1,5 km de conduite, dont 150 mètres réalisés en forage dirigé sous le Roubion, pour une mise en service prévue fin novembre.



Un point d'étape sur site a été réalisé jeudi 17 septembre.

Le saviez-vous ?

La source de la Laupie alimente à elle seule près de 50% du réseau d'eau potable de Montélimar, exclusivement par écoulement gravitaire, sans nécessité de pompage.

Montant de l'opération :
1,4M€ TTC
40% > Agence
de l'eau Rhône
Méditerranée Corse

L'Agglo modernise son réseau d'eau potable

Tout récemment, l'une des canalisations les plus importantes du réseau a été renouvelée sur plus d'un kilomètre.

Une conduite en fonte de 500mm de diamètre, qui assure le transport de l'eau depuis le captage de la Dame jusqu'au réservoir des Catalins en traversant plusieurs quartiers de Montélimar, a été partiellement renouvelée sur plus d'un kilomètre. Montant des travaux : 1,4M€. Cette canalisation vétuste présentait des dégradations récurrentes sur un tronçon situé chemin des Grands Saillans et Chemin des Baumes après deux casses survenues en 2016 et en 2017. La canalisation de distribution desservant Ancône a également été renforcée. Le tracé retenu a permis de limiter l'impact agricole et de garantir une intervention techniquement et économiquement cohérente.



Des travaux nécessaires pour moderniser le réseau d'eau potable de l'Agglo.



Christel Falcone
Vice-présidente
déléguée à l'eau,
à l'assainissement
et à la Gemapi

« Ces chantiers illustrent pleinement notre ambition, celle d'investir aujourd'hui pour sécuriser durablement l'alimentation en eau potable de notre territoire. Renouveler nos réseaux, tout en préservant nos cours d'eau, c'est concilier efficacité du service public et protection de la ressource aux enjeux de demain. »

Une rétrospective exceptionnelle autour de Martin Jarrie

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
DU 5 DÉCEMBRE AU 4 AVRIL **GRATUIT**

Découvrez prochainement
une rétrospective autour de l'œuvre
du peintre et illustrateur Martin Jarrie.

Après la magnifique exposition qui a mis en lumière les photos de Nicolas Bouvier, découvrez une rétrospective sur Martin Jarrie. Peintre et illustrateur français depuis des décennies, cet artiste est l'invité de la nouvelle édition des Cafés littéraires. Aussi éclectique qu'original, son style est à la croisée de nombreuses influences.

Une exposition en trois actes

Le parcours de l'exposition se déclinera en trois actes. Le premier symbolisera une entrée en matière avec à la fois la présentation du matériel d'atelier, des dessins préparatoires et proposera de s'interroger sur la définition du portrait. Le deuxième acte visera à « nommer le monde ». L'inventaire et le catalogue constituent une dimension importante du travail de Martin Jarrie. La lettre et le mot ne sont chez lui pas seulement des supports de langage ; ils peuvent aussi devenir des formes, des signes et des éléments de composition. Cet acte explorera également le rapport de Martin Jarrie aux livres et aux auteurs. Enfin, le troisième acte proposera une immersion dans les travaux personnels et récents du peintre. La dernière salle montrera les œuvres réalisées pour la presse, les affiches, la publicité et d'autres espaces de commande ou de diffusion.

En marge de l'exposition, un espace intermédiaire convivial sera aménagé avec les livres à consulter librement et une salle de médiation construite autour de l'ouvrage *Rêveur de cartes*.



Portrait - Martin Jarrie



Paysages, Martin Jarrie.



Horaires
Hors vacances scolaires :
du mercredi au dimanche de 13h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Vacances scolaires (zone A) :
du mardi au dimanche 10h-12h30 et 13h30-18h
Juillet-août : tous les jours de 10h à 18h

Votre avis compte

Votre vision du Conservatoire de musiques
et théâtre Montélimar-Agglomération
nous intéresse.

Dans la perspective d'un nouveau projet
d'établissement, le Conservatoire souhaite
connaître le point de vue des personnes qui
ne sont pas encore adhérentes à la structure.



Questionnaire
à remplir
en ligne



Plongez dans les archives en un clic !



Depuis septembre dernier, le service des archives de l'Agglomération a ouvert un portail en ligne pour faciliter l'accès à ses fonds exceptionnels.

Bonne nouvelle ! Vous pouvez désormais effectuer vos recherches depuis votre ordinateur. Le service des archives de Montélimar-Agglomération a créé un portail numérique. Au sein de celui-ci, vous trouverez un catalogue présentant environ 1 000 fonds. Cette plateforme facilite ainsi l'accès aux notices d'archives. Le site se décompose en plusieurs onglets : actualités, fonds, recherches globales, bibliothèque, presse... Un nouvel outil qui permet d'accéder à de nombreux documents, anciens comme récents, recherche de concessions, etc.

Au-delà de sa praticité, ce site évite également l'usure des archives originales et protège les registres anciens et précieux. C'est aussi une manière de valoriser plus largement l'histoire locale et le patrimoine territorial auprès d'un public externe. Bien sûr, **l'accueil des lecteurs** est maintenu sur rendez-vous au sein de la Maison des services publics, du lundi au vendredi 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Pour prendre rendez-vous : 04 75 53 21 22.

Découvrez le portail des archives



Succès pour les visites fraîcheur au service des Archives municipales et communautaires

Cet été, une quarantaine de personnes a participé à la deuxième édition des visites fraîcheur au sein du service des Archives municipales et communautaires. Une jolie fréquentation qui a permis aux visiteurs de découvrir les coulisses et les trésors conservés. L'occasion de remonter le temps et de s'immerger dans 800 ans d'histoire locale.



Nos structures mises en lumière lors des Journées européennes du patrimoine

À l'occasion des 43^e Journées européennes du patrimoine, les Archives municipales et communautaires ont ouvert leurs portes au public. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir des documents anciens, des photographies, des témoignages et de nombreux fragments de la mémoire locale, soigneusement conservés pour raconter l'histoire de Montélimar et de son territoire. Le patrimoine montilien a également été mis à l'honneur au MAC et à la médiathèque intercommunale. Ces visites gratuites ont permis aux habitants de porter un autre regard sur les richesses patrimoniales du territoire et de découvrir autrement une part de l'histoire locale.



Sophie Gonzalez, nouvelle directrice de la médiathèque



La médiathèque intercommunale accueille une nouvelle directrice, Sophie Gonzalez. Une fonction qu'elle endosse depuis début juillet avec plaisir et au sein d'une structure où elle évolue depuis son arrivée en 2022. « J'ai intégré la médiathèque en tant que cheffe de service de numérique, ce qui m'a permis de remplir plusieurs missions : gestion des consignes numériques, réaménagement de la signalétique ou encore la mise en œuvre de l'automatisation des prêts », souligne-t-elle. Un quotidien qui l'anime depuis longtemps. « J'ai toujours travaillé en

bibliothèque. Avant d'arriver à Montélimar, j'ai commencé mon parcours professionnel en Île-de-France au sein de l'agglomération Grand Paris sud qui compte un réseau de 17 médiathèques ».

Un parcours professionnel riche qui lui donne toutes les clés pour assurer la direction de la médiathèque. A ce propos, Sophie Gonzalez nourrit plusieurs pistes d'amélioration. « J'aimerais développer davantage des animations hors les murs en m'appuyant sur les événements nationaux tel que le festival Partir en livre. Dans un autre domaine, je souhaiterais aussi développer l'accueil en autonomie afin de répondre au mieux aux multiples demandes des scolaires ». De belles idées guidées par une seule volonté : celle de développer l'action culturelle envers la jeunesse.



Festival de cerfs-volants Samedi 10 et dimanche 11 octobre AÉRODROME MONTÉLIMAR-ANCÔNE

« Chers habitants, notre territoire accueille la première édition du Festival de cerfs-volants. L'événement, organisé en partenariat avec l'association Volovent et l'ADUSAMA, promet deux jours de spectacles inédits !

Vous pourrez admirer une quarantaine de cerfs-volistes passionnés issus de toute l'Europe. Un spectacle qui, j'en suis sûr, fera autant plaisir aux petits qu'aux grands ! Pas moins de 150 modèles volants seront à admirer dans le ciel. Ce nouveau rendez-vous gratuit s'ajoute à l'offre diversifiée d'événements qui font vivre notre territoire tout au long de l'année. Bonne édition à toutes et à tous ! »



Cyril Manin
Vice président délégué
aux événements
et aux animations



10^e Festival du Cinéma Italien 18 au 25 novembre MONTÉLIMAR, LE TEIL, CRUAS



Palais des congrès

Agenda

Mardi 6 octobre - 14h et 17h
Après-midi dansant

Mercredi 7 octobre - 14h à 17h
Forum de l'Emploi
et de la Création d'entreprises

Samedi 10 octobre - 20h
Concert : Goldmen
tribute 100% Goldman

Du 16 au 18 octobre - 10h à 19h
Salon de l'Habitat

Mardi 3 novembre - 14h de 17h
Après-midi dansant

Sam. 7 et dim. 8 novembre
14h à 17h
Salon du Tatouage

Jeudi 12 novembre - 19h
Concert : Candlelight

Samedi 14 novembre - 20h30
Théâtre : "Les femmes
ont toujours raison,
les hommes n'ont jamais tort"

Dimanche 15 novembre - 18h
Concert : "One night of queen,
a night at the theater"

Vendredi 20 novembre - 20h
Concert : Julien Lieb

Samedi 21 novembre
Concert : So Floyd

Du 27 au 30 novembre
Salon de la Gastronomie

Mercredi 9 décembre - 20h
Spectacle : Muriel Robin

Jeudi 10 décembre - 20h
Spectacle : Booder
"Ah... l'école !"

04 75 92 79 20
palaisdescongres@montelimar-agglo.fr

Une saison estivale animée

Malgré les épisodes de canicule éprouvants pour tous, l'Office de tourisme de Montélimar-Agglomération dresse un bilan positif de son été et constate une hausse de la fréquentation sur certains rendez-vous.

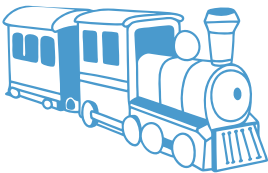


Les visites guidées de l'OT connaissent un joli succès auprès des touristes.

Le petit train touristique

En juillet et août, le petit train touristique est une des activités touristiques essentielles à l'attractivité de Montélimar.

Fort de son engouement chaque été, l'Office de tourisme a décidé de lancer la saison du petit train touristique plus tôt, le 29 juin. En 2026, 2 426 passagers ont profité de cette activité. Une rotation supplémentaire a même été ajoutée le matin pour faire découvrir le centre-ville à la fraîche.



2 426
passagers

Le saviez-vous ?

Vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme dans la communauté d'Agglomération de Montélimar et vous souhaitez le faire classer ? Ou connaître les avantages d'un classement ? L'Office de Tourisme est agréé organisme de classement depuis 2025 et peut vous accompagner dans la démarche.

Renseignements : Nathalie Castanet
nathalie.castanet@montelimar-tourisme.com
04 75 01 00 20.

Oui, l'été 2026 a été caniculaire. Malgré cela, notre territoire, situé aux portes de la Provence, a attiré les touristes avec une fréquentation étrangère jugée en moyenne stable. Les structures culturelles et touristiques climatisées de Montélimar-Agglomération ont tiré leur épingle du jeu.

20 000
personnes accueillies

Au total, l'Office de tourisme a accueilli et conseillé près de 20 000 personnes de juillet à août. Les accueils Hors les Murs de l'OT organisés sur le marché de Montélimar, entre autres, les mercredis et samedis matin connaissent une augmentation de renseignements de 20% par rapport à 2025. Des chiffres positifs tout comme la fréquentation des nombreux événements organisés par l'Office de tourisme tels que Couleur lavande, les Guinguettes (6 000 personnes accueillies) ou encore Terra Potiers.



La 26^e édition de Terra Potiers a mis en valeur l'artisanat local présent sur l'Agglo.

Visites thématiques
de l'Office de tourisme
+ 10%
de fréquentation



Audrey Gilbert-Collet
Vice-présidente
déléguée au tourisme
et à l'attractivité

« Montélimar-Agglomération maintient sa place de destination phare auprès des touristes français et étrangers grâce à un territoire attractif et une programmation estivale riche ponctuée par de nombreux rendez-vous ».

Équitation : inauguration d'un triple obstacle aux couleurs de l'Agglo

Le 11 septembre devant l'hôtel de ville, le président et les élus de Montélimar-Agglomération ont inauguré trois nouveaux obstacles aux couleurs de la collectivité.



Ce nouvel équipement est dédié aux concours équestres et au club de Montélimar qui a fêté ses 40 ans cette année. Une longévité qui illustre l'ancrage historique et le dynamisme du monde équestre local. « Les excellents résultats de l'été, avec notamment deux équipes sacrées championnes de France, témoignent de la qualité du travail mené au sein du club et des relations au beau fixe que nous entretenons avec Montélimar-Agglomération », a résumé Manuel Perrot, dirigeant du club.

Ce triple obstacle aura aussi vocation à être prêté aux clubs et organisateurs de compétitions, contribuant ainsi à

faire rayonner l'Agglo au plus haut niveau de la discipline. Cet équipement, constitue autant un outil sportif qu'un vecteur de promotion du territoire. Il contribue à la qualité des manifestations organisées par nos clubs, en offrant un support technique exigeant et un outil de valorisation du territoire. Le triple obstacle d'équitation est disponible pour les compétitions de CSO organisées sur le territoire. Pour pouvoir en disposer, il est à réserver auprès du Centre équestre de Montélimar.

Coût de l'investissement pour l'Agglo : 11 000 euros.

Montélimar-Agglomération, vivier de champions du monde !



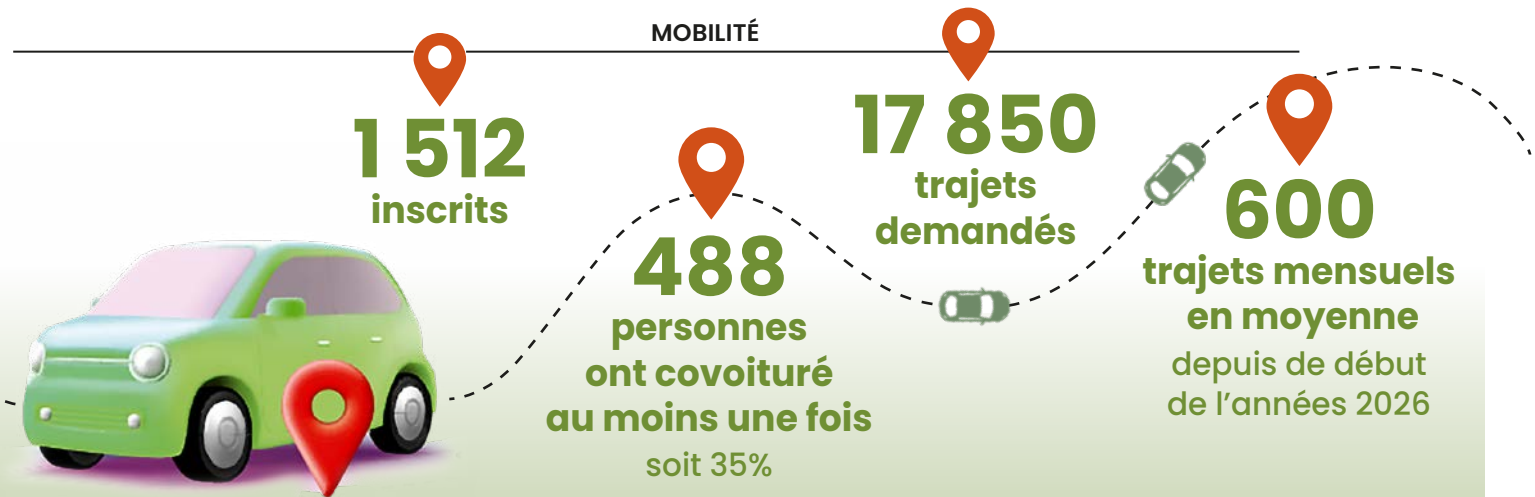
Une native et un résident de l'Agglo sacrés champion du monde, ça n'arrive pas tous les week-ends. C'est pourquoi, celui des 5 et 6 septembre restera gravé dans les annales du sport local.

Il faut partir très loin de la cité du nougat pour apprécier les performances de nos champions. D'abord à Huntsville aux États-Unis, où la paracycliste **Anaïs Vincent** est allée décrocher deux médailles d'or lors des mondiaux de sa discipline. La native de Montélimar, aujourd'hui licenciée à Rumilly (Haute-Savoie), a remporté la course en ligne le dimanche avant de l'emporter au sein du relais mixte dans la nuit de lundi à mardi. Rien que ça ! Celle qui a participé à de nombreuses reprises à la Corima Drôme Provençale rentre en France avec deux beaux maillots arc-en-ciel, synonymes de couronne mondiale en cyclisme. Bravo Anaïs !



Ensuite, direction la Chine et la ville de Chongli pour trouver trace de notre second champion du monde : le grand espoir du sport-boules français **Gaëtan Loche**. Le pensionnaire de l'UMS a d'abord triomphé lors de l'épreuve de tir en relais U18. Le lendemain, il récidivait en finale du double. « C'est une immense fierté et la confirmation que je suis sur la bonne voie. Mes performances sur la scène internationale me mettent en confiance pour la saison à venir avec l'UMS, en espérant aider mon club de cœur à obtenir de bons résultats », nous a confié le double champion du monde espeluchois.





MonCovoit' par l'Agglo

La plateforme de covoiturage innovante adoptée par les usagers du territoire

Montélimar-Agglomération renforce son engagement en faveur de la mobilité durable avec MonCovoit', l'application qui révolutionne vos déplacements du quotidien.

Montélimar-Agglomération s'est alliée à Karos, l'opérateur de covoiturage spécialiste des trajets du quotidien, pour vous proposer MonCovoit'. En quelques clics, cette application met en relation conducteurs et passagers en quête de mobilité sur le territoire. En utilisant MonCovoit', concourez à la réduction d'émission de gaz à effet de serre tout en gagnant du temps et du pouvoir d'achat.

UN SYSTÈME DE TARIFICATION SIMPLE ET AVANTAGEUX POUR TOUS

Passagers : 1€ les 30 premiers km, puis 0,10€/km

Conducteurs : 2€ par passager pour les 30 premiers km (+0,10€/km) dont 1€ pris en charge par l'Agglo

Alexandre Soulier
Vice-président délégué aux mobilités

« MonCovoit', c'est la solution pour vous déplacer autrement à portée de main. Cette application vient répondre à un besoin de mobilités durables et adaptées aux différentes situations des administrés dans la deuxième intercommunalité du département de la Drôme. Une Agglo désenclavée, est une Agglo attractive. »

Comment ça marche ?

1. Télécharger gratuitement l'application

2. Créez un compte (confirmation d'identité requise)

3. Choisissez votre rôle (conducteur, passager, alternant)

4. Renseignez vos adresses de domicile et de travail

5. Renseignez vos horaires suivant votre planning de la semaine

6. Rattachez-vous à votre employeur

7. L'application vous propose des personnes sur votre trajet

8. Faites une demande de covoiturage ou envoyez un message

9. Elle est acceptée ? En voiture !

Scannez-moi pour télécharger l'application

Cléon d'Andran : la petite ville de demain

Commune dynamique et attractive, Cléon d'Andran est une "Petite Ville de demain" depuis 2021. Alors que l'accompagnement touche à sa fin en décembre, quel bilan tirer de ces cinq ans d'actions ?

La convention « Petites Villes de demain » (PVD), mise en place par l'État, entend favoriser l'adaptation des communes aux enjeux actuels et futurs, en mettant tout en œuvre pour atteindre des objectifs de développement durable. L'objectif est aussi de développer l'ensemble du territoire de façon équilibrée, et conserver un dynamisme rural de proximité.

« Cléon d'Andran est une commune attractive qui rayonne sur toute la plaine de la Valdaine. Un pôle d'appui à l'Est de l'Agglo, riche de ses infrastructures, de son attractivité économique et de son offre de soins médicaux et de services publics de proximité dans un cadre de vie privilégié. Le dispositif Petite Ville de demain a permis de faire avancer des projets en attente et d'offrir au territoire et à ses habitants de nouveaux équipements dimensionnés à leurs besoins. »



Jocelyn Duval,
Maire de Cléon d'Andran
et conseiller communautaire de Montélimar-Agglomération

Les grands projets

Restructuration du collège Olivier-de-Serres restructuration effectuée par le Département (livraison 2024) – Montant total des travaux : 11,5 M€ (dont 9,8 M€ du Département et 1,7 M€ de l'État).

Redimensionnement de la crèche "Poussière d'étoiles" opération gérée par l'Agglo : terminée (livraison en février 2026) – 1 171 000€.

Réhabilitation et isolation de la salle de fêtes, installation d'une centrale photovoltaïque en toiture – Opération terminée le 18 septembre.

Déplacement des jeux de boules et **création d'un boulodrome** avec 16 pistes de boules.

Réalisation d'un bassin couvert pour la Piscine des Andrans.

En cours

Concertation active avec la population "Imaginons Cléon" pour définir un **plan guide d'aménagement urbain et paysager**.



Inauguration du collège Francis-Rey



La nouvelle crèche "Poussière d'étoiles"



Piscine des Andrans

À venir

Rénovation de l'école primaire communale et construction d'une extension pour des salles de motricité et accueil du centre de loisir de Montélimar-Agglomération.

Quatre objectifs caractérisent l'action PVD à Cléon d'Andran :

Renforcer l'attractivité du territoire : mise en place du périmètre de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) multisites de Montélimar-Agglomération.

Mettre en œuvre une politique du logement en adéquation avec le développement économique du territoire et prenant en compte les enjeux du développement durable.

Développer le maillage géographique des équipements publics notamment culturels et sportifs.

Développer les mobilités respectueuses de l'environnement et adapter les infrastructures de transport.



Allan

Un village vivant

2 000 habitants

Nature, ruralité et modernité sont les caractéristiques remarquables de ce village de près de 2 000 habitants.

Allan est riche de son patrimoine historique avec notamment le site du Vieil Allan, qui s’inscrit dans la lignée des villages perchés de la Vallée du Rhône, lieu privilégié pour une balade ou un pique-nique en famille. L’association Allan Pierres et mémoire se consacre à sa préservation et à sa valorisation. Un nouveau programme de travaux est d’ailleurs en prévision. Il représente aussi un point d’entrée pour parcourir la forêt communale particulièrement étendue (765Ha) via des circuits de randonnée pédestre, VTT, équestre ou encore trail. Cet espace est utilisé pour de nombreuses manifestations sportives mais aussi culturelles (théâtre, musique ...). Le village actuel, centre de ralliement, propose des itinéraires de balade qui peuvent se terminer sur la place du lavoir à la terrasse du bar-restaurant.

Dans les rues d’Allan, lors de la transhumance 2025.



« Un village rural en expansion qui se caractérise aussi par la diversité et la modernité de ses équipements : écoles, restaurant scolaire, salle dédiée au périscolaire, des espaces sportifs (city stade, disc golf, piste pumptrack, bicross, terrain de boules...). Un espace d’animation et une bibliothèque, équipements publics gérés par l’association Foyer Rural qui comporte 23 sections d’activités culturelles et sportives pour tous les âges. Un village dynamique et attractif où le tissu associatif est particulièrement développé et actif, et où les commerces et services sont nombreux ».

Laure Duchamp
Maire d’Allan
Élue à Montélimar-Agglomération,
vice-présidente à la Petite enfance

27
30
NOV.
2026

PLEIN SOLEIL
sur les PAPILLES

Salon de la
Gastronomie
et des Vins
Montélimar

Palais
des
Congrès

Organisé par le Comité Foire et Salons de Montélimar

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE

27
30
NOV.
2026

PLEIN SOLEIL
sur les PAPILLES

Salon de la
Gastronomie
et des Vins
Montélimar

Palais
des
Congrès

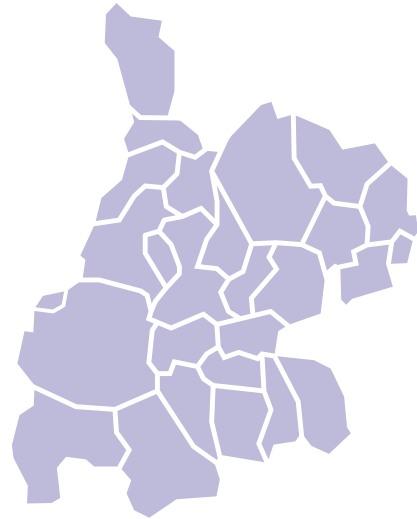
INVITATION

valable pour 1 personne

Offerte par la Ville de Montélimar,
Montélimar-Agglomération et le Comité foire et salons.

Nouveaux commerçants

Qu'ils soient artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, ils ont choisi le territoire de Montélimar-Agglomération pour s'implanter, développer leurs activités et recruter du personnel.



Florian Bachelu production Réalisation audiovisuelle MANAS

Installé à Manas depuis un an, Florian Bachelu évolue dans le domaine de l'image depuis plus de quinze ans. Ancien journaliste reporter d'images (JRI), il exerce aujourd'hui comme réalisateur indépendant et accompagne entreprises, collectivités, associations et particuliers dans la création de films, reportages et contenus visuels. Du tournage au montage final, il adapte son approche à chaque projet afin de proposer des images claires, cohérentes et adaptées aux besoins de ses clients. Il intervient également en photographie, ainsi que dans des environnements techniques spécifiques, notamment en milieu sous-marin et pour des prises de vue par drone. Polyvalent, cet habitant de Manas met son expérience et sa créativité au service de projets variés, avec une attention particulière portée à la qualité et à la force des images.

Contacts : 06 70 80 63 78. / www.florian-bachelu.fr



Le Prieuré Restaurant SAINT-MARCEL-LÈS-SAUZET

Le Prieuré ouvre un nouveau chapitre. Au cœur de Saint-Marcel-lès-Sauzet, le restaurant a rouvert ses portes sous la direction de Géraud Dupuis. Dans ce cadre chargé d'histoire, installé au sein d'un ancien mas en pierre, le chef propose une cuisine bistrannique inspirée des produits de saison, avec l'ambition de faire évoluer l'établissement vers une table gastronomique dès 2027. Entre pierres apparentes, décoration naturelle et terrasse-jardin ombragée, Le Prieuré offre une expérience culinaire qui mêle héritage régional et créativité contemporaine. L'équipe accueille les convives du mercredi soir au dimanche midi pour leur faire découvrir les recettes inventives de la maison.

N'hésitez pas à réserver au 04 75 49 83 63 ou via Zenchef



Loly bouquet création Créatrice SAINT-GERVAIS-SUR-ROUBION

Si vous découvrez les nombreuses créations de Lydie Etienne, vous risquez sans nul doute d'être émerveillés ! Cette Saint-Gervaisienne ne manque pas d'inspiration pour créer des pièces artisanales uniques en plâtre. Parmi ses gammes, Lydie propose des perles d'évasions parfumées pour poignée de porte, des marques pages mais aussi des aimants provençaux ainsi que des sets de bains. Sa marque de fabrique ? Les bouquets création à offrir pour des occasions spéciales. « Vous me donnez le thème ou décrivez la personne que vous souhaitez et je compose un bouquet avec plusieurs petites attentions », précise la créatrice. Passionnée et toujours une idée en tête, Lydie Etienne anime également des bars créatifs sur les marchés ou pour des événements privés.

Plus de renseignements :
page Instagram : [lolybouquetcreation](https://www.instagram.com/lolybouquetcreation)
Mail : lolybouquetcreation@gmail.com



Tea time Pâtisseries Pâtisserie CLÉON D'ANDRAN

Émilie Van Der Vliet, pâtissière diplômée de l'École nationale supérieure de pâtisserie d'Yssingaux, s'est installée à Cléon d'Andran pour y exercer son art du cake design. Chaque création est réalisée à partir de ses propres recettes et entièrement adaptée à l'occasion (anniversaire, baptême, mariage ou tout autre événement). N'hésitez pas à découvrir ses créations sur son site.

Contacts : Instagram : [teatimepatisserie](https://www.instagram.com/teatimepatisserie)
Site : www.teatimepatisserie.com

Formulaire Nouveaux commerçants



**Vous êtes chef d'entreprise,
artisan, commerçant...**

**Vous venez d'installer votre entreprise
ou d'ouvrir votre commerce
dans l'agglomération ?**

Vous venez de diversifier votre activité ?

Contactez-nous par mail
service.communication@montelimar.fr
pour paraître dans la rubrique
"Nouveaux commerçants" du prochain
Mag Agglo!

Programme culturel de l'Agglo

OCTOBRE 2026

Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE
montelimar-agglo.fr

*Retrouvez
le programme
complet...*



Montélimar
Agglomération
RHÔNE & PROVENCE